

à maintenir leur) plainte devant les tribunaux et que les juges s'en sont tenus à des sentences ridicules: une amende de 25 \$, par exemple, ou la recommandation que l'accusé «se fasse traiter».

Quoique le sergent Tremblay compte sur l'intégration de femmes au corps policier pour assurer l'application de la nouvelle politique, rien n'est moins sûr. D'après la criminologue Linda Veillette, fondatrice d'un programme de sensibilisation à la violence conjugale pour les policiers, «les femmes policières jugent souvent plus sévèrement les femmes battues que leurs confrères. Elles qui ont relevé l'énorme défi de «faire comme un homme», ne veulent surtout pas s'identifier à une image de victime.»

Pour Mme Veillette, la politique d'intervention ressemble à un «bel arbre de Noël qu'on aurait planté tout nu dans le salon». Tout en étant un pas dans la bonne direction, il manquerait à cette nouvelle politique son propre budget, une volonté plus grande de soutenir et de protéger les femmes victimes de violence et, finalement, une reconnaissance des organismes communautaires (dont les maisons d'hébergement et les centres pour hommes violents).

D'autres intervenantes sont plus sévères encore. Pour Monique Thériault, consultante à la maison Le Prélude à Laval, il s'agit d'un règlement entre hommes. «Juste au moment où les femmes sont en train d'acquiescer une certaine autonomie, le Gouvernement intervient pour nous dire de ne plus nous inquiéter, et qu'il va tout arranger ça.» Déplorant le fait que ce soit des policiers qui seront appelés à sensibiliser d'autres policiers, Mme Thériault croit que le Gouvernement n'a vraiment qu'une chose à coeur: le respect de la famille. Quant au respect des femmes, on peut passer.

En effet, à l'heure où l'État se «désresponsabilise», cette soudaine *responsabilisation* de l'appareil judiciaire a de quoi

nous faire réfléchir. Il faut inciter les femmes à recourir à la loi – non seulement pour que justice soit faite, mais parce que c'est souvent leur seul moyen de ne pas se penser folles – mais il faut que toute action ou procédure réponde à leurs besoins et non à un code quelconque, celui de la loi ou des bonnes moeurs.

C'est ce que ni le ministère de la Justice ni celui de la Condition féminine ne semblent avoir bien compris. ✕

FRANCINE PELLETIER

1/ Voir Négociations du secteur public, *Derrière la bataille des chiffres*, J.A. Bouchard, LVR, avril 1986.

France

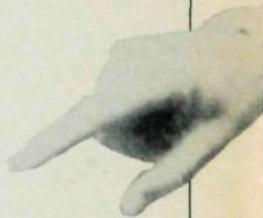
Lorsque le PS devient un post-scriptum...

On le sait: aux élections législatives du 16 mars, la coalition de la droite l'a emporté en France. Maintenant, un président socialiste doit cohabiter avec Jacques Chirac, pour qui «la femme idéale c'est celle de l'ancien temps, celle qui sert les hommes à table, ne s'assied jamais avec eux et ne parle pas¹.» C'est sans doute pourquoi le nouveau premier ministre n'a retenu que trois femmes secrétaires d'État pour son gouvernement: aucune n'a le droit de siéger au conseil des ministres...

Doit-on exclure tout espoir de progrès pour les femmes avec le nouveau gouvernement de droite? Pour le moment, on constate que c'est encore le PS qui a le plus

de femmes élues, tant parmi les députés que parmi les conseillers régionaux: 21 députées par rapport à 9 pour l'ensemble des forces de droite et 65 conseillères par rapport à 44.

En tout, 33 femmes députées siégeront à l'Assemblée nationale (9,7 % des élu-e-s) et il y aura 133 conseillères régionales (9,3 %). Si la représentation féminine globale n'a pas chuté davantage, c'est grâce au «score» des socialistes. Un score gagné de haute lutte par une association, les *Marianes*, créée par les femmes ministres lorsqu'elles se sont aperçues qu'avec les nouvelles modalités du vote, les femmes, rarement en tête de liste, ne risquaient pas d'être élues (voir LVR, mars 86). Les fem-



Psychothérapie analytique
Analyse

Monique Lésesque

DEA. Ps. Cl. et Psychan.

M.C.P.P.Q.

933-1790



Centre de santé psycho-corporelle
Phénix enr.

2071, rue St-Hubert bureau: 2
Montréal, Qc H2L 3Z6

Louise Houle
psychothérapie analytique
approche psycho-corporelle

Tél.: (514) 523-5339



Jean-Marie LePen,
Parti du Front National

mes de la droite n'ont pas eu le même réflexe de défense au sein de leurs propres partis politiques: leur présence a baissé de 8 % à 5 %.

La première conséquence du gouvernement Chirac, c'est l'abolition du ministère des Droits de la femme, au nom de la plus stricte égalité. Puisque hommes et femmes sont égaux en droit, il n'y a pas de raison, dit-on à droite, qu'il y ait un ministère spécial pour les femmes; à la limite, ce serait sexiste (sic). La discrimination positive, on ne veut pas connaître. Mais on ne reviendra apparemment pas sur les lois déjà votées sous Giscard (qui avait créé le secrétariat à la Condition féminine, devenu ministère sous les socialistes) ou par le gou-

vernement socialiste de Mitterrand: il ne peut pas y avoir de retour en arrière, affirment les féministes de droite, ni pour le remboursement de l'avortement par la sécurité sociale, ni pour la loi de l'égalité professionnelle (qui incite les femmes à entrer dans les métiers non traditionnels).

Elles n'en conviennent pas moins que les mentalités doivent changer (celles des femmes autant que celles des hommes), puisque, au point de vue des lois, la panoplie leur semble complète. Mais pour que les mentalités changent, il faut de la publicité: le ministère des Droits de la femme s'en chargeait - petitement, à la mesure de ses moyens - et subventionnait quelques associations capables d'agir sur les mentalités.

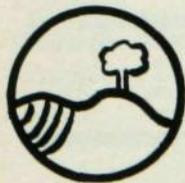
Quelques-uns des lieux féministes dépendants des subventions (les maisons de femmes, par exemple) sont aujourd'hui menacés, à moins que l'adversité ne leur donne l'élan nécessaire pour s'autofinancer.

Plus menaçante, sans doute: la politique nataliste et familiale contenue dans la *Plate-forme pour gouverner ensemble* de l'union des diverses droites. On y lit: «Par l'aménagement du temps de travail à temps partiel, il faut ouvrir de vraies possibilités de choix aux parents: poursuivre une activité professionnelle ou se consacrer à l'éducation des siens. Il faut, ensuite, assurer un meilleur accueil de l'enfant en améliorant les modes de garde (...). Cette action doit s'accompagner d'une modification du système de prestations familiales [qui] doit ainsi clairement garantir le libre choix par les familles d'un troisième enfant, par exemple grâce au développement de l'allocation parentale d'éducation ou à l'ouverture de droits propres en matière de retraite au profit des mères de famille.»

En d'autres termes, pour favoriser la naissance du troisième enfant, qui fera remonter un indice de fécondité actuellement bloqué à 1,8, on développera une politique de logement (ce qui, de toutes manières, est urgent, surtout dans les grandes villes françaises, où l'exiguïté des appartements est désespérante). Mais on créera aussi un «salaire» de mère de famille. Cette mesure, qui retirera beaucoup de femmes du marché du travail, est ici comme ailleurs très discutée. Dans la mesure où elle semble s'assortir d'une retraite, c'est moins grave, mais on semble s'accorder pour dire, à gauche comme à droite, que dans la situation économique actuelle de la France, on n'a pas encore les moyens de s'offrir ce «salaire». Cela donnera aux femmes le temps de réfléchir à la question, peut-être?

Dans l'état actuel de démobilitation «féministe» au sens large, on ne peut rien présumer, toutefois, de la réaction des femmes. Dans une entrevue accordée pen-

Photo: Canapresse



COOP DU PLATEAU

*aliments naturels
produits biologiques*

(514) 523-4272

4487, De la Roche
(coin Mont-Royal)
Mtl, Qué. H2J 3J2

SONIA SARRAZIN

RÉNOVATION
CONSTRUCTION
RÉPARATION
PEINTURE

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

6861 ST-DOMINIQUE
MONTRÉAL H2S 3B3

277-4338

LES CONSTRUCTIONS SODERO INC.

dant la campagne électorale à *Libération*, Chirac déclarait: «Il faudra restreindre les facilités qui ont été données pour restreindre les naissances.» Indignées, les femmes du Planning familial ont été les seules, parmi les groupes féministes de la base, à diffuser des tracts appelant les femmes à voter pour la gauche. À part un article paru dans *Paris féministe* et rappelant que l'on devait

au PS la législation de l'homosexualité, le remboursement de l'IVG, la loi sur l'égalité professionnelle et d'autres mesures féministes, les mouvements de femmes, désabusés par la politique, se sont tenus en retrait de la campagne.

Certes, avec plus de voix qu'en 1981, l'échec du PS n'est que relatif. Mais l'union de la droite l'a tout de même em-

porté. Signe inquiétant: la montée du Front national de le Pen, un parti d'extrême droite avec lequel Chirac refuse de composer, au nom de la démocratie, mais qui a tout de même 33 sièges (9,8 %) à la Chambre des député-e-s. Non seulement Le Pen est-il contre l'avortement, mais s'il ne s'agissait que de lui, il mettrait «tous les étrangers à la porte et tous les homosexuels en prison, les femmes à la maison et les hommes au travail.» Et vogue la galère! Dans un gouvernement de cohabitation, où il n'y a plus de femmes ministres, faudra-t-il composer aussi avec l'extrême droite?

Éléments peut-être positifs: la grogne des femmes politisées, de droite comme de gauche, est telle qu'elles risquent de négocier des unions ponctuelles; Yvette Roudy est députée et peut compter sur une vingtaine de femmes de son parti et peut-être aussi sur des députées communistes et de droite, si une trop grande misogynie s'instaure; surtout, la crainte aidant, on verra peut-être le réveil des mouvements de la base et des associations féminines (déjà en train de se remobiliser, d'après l'ex-chef de cabinet d'Yvette Roudy), et la reconstitution des groupes féministes en débandede...

Enfin, comble de l'ironie, alors que le ministère des Droits de la femme est aboli, vient de se créer un ministère des Droits de l'Homme... Mais on sait qu'en France, l'homme comprend encore la femme. Il semble que ce ministère sera chargé de faire respecter les droits des uns comme des autres, le croira-t-on? En attendant, dans les milieux féministes, c'est la panique. L'avenir dira si elle est justifiée. ✕

GLORIA ESCOMEL

✕/ Ce qui n'empêche pas sa femme d'être maire de Lozère et de mener une vie politique active.

Colère et questions au CSSMM

Les femmes employées par le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) ont-elles suffisamment de pouvoir? Quels obstacles doivent-elles affronter pour parvenir à des postes influents? Telles étaient quelques-unes des questions à l'ordre du jour, les 26 et 27 mars derniers, lors du colloque *Les Femmes face au pouvoir* organisé par les comités de condition féminine des cadres et des 1 300 syndiquées.

Des huit ateliers regroupant quelque 200 femmes, sept ont exigé le rétablissement du poste de conseillère à la condition féminine de l'organisme (incluant les employées et la clientèle), vacant depuis octobre. «Il faut lutter pour garder ce poste, car c'est en partie grâce à lui que les questions de femmes ont pris de l'importance», précisaient la vice-présidente du syndicat, Louise Boucher, et la responsable du comité-femmes, Cécile Côté. Cette dernière se demande d'ailleurs si le CSSMM n'a pas ac-

cepté de collaborer au budget du colloque essentiellement pour calmer les critiques suscitées par cette coupure de poste. Louise Boucher, quant à elle, croit que le Centre ne s'est montré favorable au colloque que «pour mieux gérer cette vague de fond (de protestation) et sûrement pas pour révolutionner le CSSMM!»

Le pouvoir paraît assez bien réparti au CSSMM: près de 50 % des cadres sont des femmes. «Mais, rétorque Françoise David, présidente jusqu'à mai du syndicat, elles sont concentrées au bas de l'échelle.» De plus, il n'y a qu'une femme parmi les 14 membres du conseil d'administration. Donc, même si beaucoup d'employées remettent en question la structure hiérarchisée du CSSMM, elles n'ont pas les moyens de la changer. Que feraient-elles en poste de décision? C'est la question à laquelle, selon Mme David, le colloque n'a pas répondu. ✕

NATHALIE RIEL

LUCIE CHAPUT
ASSUREUR-VIE

Assurance-vie et revenu invalidité
Rentés, REER, Assurance collective, Planification
successorale et financière

Sun Life du Canada
1155, rue Metcalfe, bureau 707 Montréal H3B 2V9
861-2603 Dom: 277-9343



**Centre de santé psycho-corporelle
Phénix enr.**
822 est, rue Sherbrooke, suite 120
Montréal, Qué. H2L 1K4

Céline Labrecque
Massothérapeute
Tél.: 843-8281